Case FRC 3343

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

ÉGALITÉ. LIBERTÉ.

MESSAGE.

Extrait du registre des délibérations du Directoire exécutif.

Du 2 messidor, l'an 7 de la République française, une et indivisible.

Le Directoire exécutif, formé au nombre de membres requis par l'article 142 de la Constitution, arrête qu'il sera fait au Conseil des Cinq-Cents un message dont la teneur suit :

Le Directoire exécutif au Conseil des Cinq-Cents.

Citoyens Représentans,

Par son message en date du 30 prairial dernier, le Conseil des Cinq-Cents a dénoncé au Directoire exécutif des arrestations arbitraires, inconstitutionnelles et illégales qui avoient été commises.

20 VI 99

Le Directoire exécutif s'est empressé de se faire rendre compte de ce qui avoit pu donner lieu à cette dénonciation, et le ministre de la police générale lui a remis le rapport que vous trouverez joint au présent message.

Le Directoire exécutif va se faire remettre incessamment, sous les yeux, les réclamations de tous les détenus à l'égard desquels l'instruction auroit été soumise à un ajournement.

Le président du Directoire exécutif,

Signé, SIEYES.

Par le Directoire exécutif,

Le secrétaire général,

Signé, LAGARDE.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

RAPPORT

AU DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

Du 30 prairial an 7 de la République française, une et indivisible.

CITOYENS DIRECTEURS,

Aussitôt après avoir reçu la copie du message du Conseil des Cinq-Cents, en date de ce jour, que vous m'avez adressée, je me suis fait rendre compte de toutes les arrestations par mesure de sûreté et de police générale.

Je me suis assuré qu'à l'exception des individus arrêtés dans les départemens révoltés ou chouannés, par les ordres des généraux divisionnaires, ou en vertu d'arrêtés administratifs, il n'y a pas eu une seule arrestation faite sous mon ministère, sans avoir été régularisée par un officier de police judiciaire, ou autorisée par un mandat du Directoire exécutif, en vertu de l'article 145 de la Constitution.

Je dois ajouter que, dans tous les cas, je me suis fait une règle constante de soumettre un rapport au Directoire exécutif, sur chaque détenu, avant qu'il fût pris aucun parti à son égard, soit pour le renvoi devant les tribunaux, soit pour la mise en liberté des prévenus.

Je dois affirmer que, malgré qu'un moment de fermentation eût pu éveiller l'inquiétude de la police dans les deux journées précédentes, il n'a été effectué, à ma connoissance ou de mon aveu, aucune arrestation par mesure de police générale.

Je me suis fait rendre compte des personnes arrêtées récemment, et déposées au Bureau central.

Je n'ai vu, dans l'état joint à ce rapport, qui m'a été remis, que des arrestations légales, ou dans les attributions de cette administration pour la police.

Signé, DUVAL.

Pour copie conforme :

Le secrétaire-général du Directoire exécutif,

Signé, LAGARDE.

MINISTÈRE DE LA POLICE GÉNÉRALE

DE LA RÉPUBLIQUE.

ÉTAT des personnes entrées au dépôt du bureau central, du 29 au 30 prairial.

Commissaire de police des Tuileries. . . .	Pradon (Jean-Baptiste) . . .	Dépôt du juge-de-paix.
Commissaire de police de la Halle-au-Bled.	Martin Claudier	Prévenu de vol.
Juge-de-paix des Arcis.	Levêque (J. Ph.)	Dépôt.
Poste de Montreuil.	Blondeau	Dépôt du juge.
Etat-major	Cauchy	Sans papiers.
Commissaire de police du Mail.	Desmanieres (J. G.) . . . . Leroy (Jacques)	Insulte au commissaire.
Commissaire de police du Mail.	Lesueur (Victoire-Claudine). Poulet (Geneviève) . . . . . Moreau (Henriette). . . . . Busset (Elisabeth)	Femmes publiques.
Commissaire de police de l'Homme-Armé.	Auger (Cécile)	Sans asyle.
Commissaire de police de Bon-Conseil . . .	Schuhbirzen (Jacques)	Conscrit.
Commissaire de police de la place Vendôme.	Bertelvis	Déserteur.
	Versy	Réquisitionnaire.
	Villermot	Déserteur.

Diancourt, officier de paix	Doinet	Déserteur.
Commiſſaire de police du Panthéon	Barbot . . . . Barbot (Ch. Auguſtin) . . .	Des motifs d'ordres réquiſitionnaires.
Mercier, officier de paix	Poncet (P. Ch.)	Conſcrit.
Juge-de-paix des Arcis.	Martin (Louis-Victor) . . .	Dépôt.

L'adminiſtrateur, *ſigné*, Lasalle.

Pour copie conforme :

Le miniſtre de la police générale, *ſigné*, Duval.

Pour copie conforme :

Le ſecrétaire général du Directoire exécutif,

Signé, Lagarde.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Meſſidor, an 7.